

La contribution des pays hautement industrialisés à l'architecture des pays en voie de développement

Autor(en): **Vouga, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **35 (1963)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La contribution des pays hautement industrialisés à l'architecture des pays en voie de développement

par J.-P. Vouga, architecte, président du Comité de liaison des Commissions de travail de l'UIA.

Suite du numéro d'octobre.

15

En l'absence de tous documents tchécoslovaques et yougoslaves, nous ne pouvons faire aucune remarque autre que les remarques générales qui vont suivre. Il en sera de même pour l'ensemble japonais d'Hirakata. Des publications nous ont, en revanche, fait connaître *Emmeloord* (Pays-Bas) et *Tapiola* (Finlande). Emmeloord, décevante peut-être aux yeux de l'architecte, est certainement une réussite dans le choix de l'emplacement et dans celui des dimensions (7750 habitants). A bien des égards c'est, de tous les exemples traités ici, le seul exemple européen qui puisse être valable pour les pays en voie de développement (fig. 26, 27).

Quant à Tapiola, ensemble résidentiel situé dans les pins près d'Helsinki, il s'agit d'une des réalisations exemplaires dont les pays nordiques sont coutumiers et qui se distingue en outre par l'intérêt de son financement coopératif. Le faible taux d'occupation du terrain est dû aux étendues de forêts et d'eaux qui entourent les immeubles résidentiels.

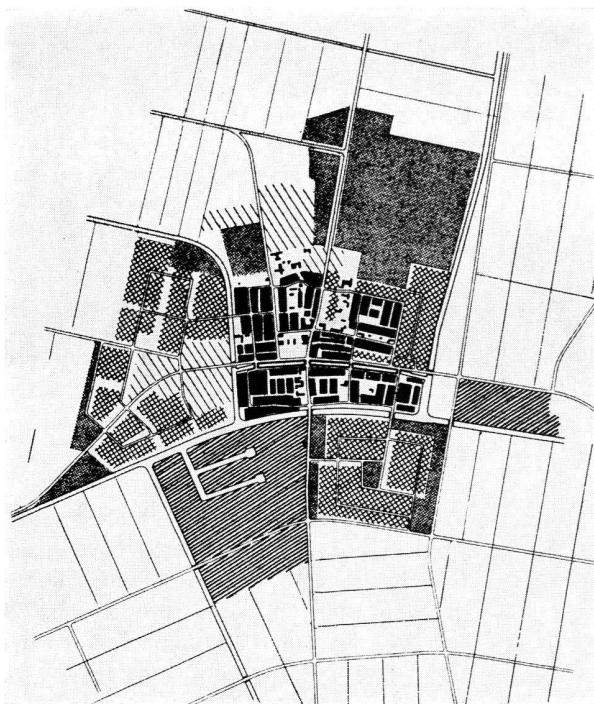


Fig. 26. Le plan actuel d'Emmeloord dans le polder de Flevoland-Est.

Fig. 27. La ville nouvelle d'Emmeloord, aux Pays-Bas.



Remarques

Toutes ces conceptions sont donc mal comparables. Nous l'avons cependant tenté en ramenant le chiffre des habitants à celui qui nous paraît traduire exactement la grandeur optimum d'une unité de voisinage, soit 5000 habitants (tableau N° 1). Comme nous n'avons pas eu la possibilité d'en consulter tous les plans d'exécution, les calculs que nous livrons n'ont qu'une valeur limitée. Il serait intéressant de poursuivre cette analyse plus loin et de procéder notamment aux calculs des surfaces selon une méthode unique, alors que nous avons dû nous contenter des chiffres globaux indiqués. Quoi qu'il en soit, cette comparaison sommaire est riche d'enseignements.

1. Conception des plans.

Les plans n'apportent guère de révélations sensationnelles. La banalité n'en est pas exempte. Seuls peut-être les

Tableau I. Unités d'habitation: occupation du sol et équipement (les données sont ramenées à 5000 habitants).

	90		80		70		60		50		40		30		20		10	
	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha	10 Ha
SURFACE TOTALE DU TERRAIN	30	276	70	214	235	20	18	228	177	242	348	123	58					
SURFACE AFFECTÉE À L'HABITATION	1859	116	84	95	116	106	85	7	11	101	11	22	406					
SURFACE HABITABLE BRUTE TOTALE																		
SURFACE AUTRES CONSTRUCTIONS				166	076	072	04	12	12	26	222							
DENSITÉ AIRE TOTALE	Hab/ha	165	182	235			232		88	32	164	29	86					
DENSITÉ AIRE RESIDENTIELLE	Hab/ha	380	252	254	350	220	252	340	218	360	200	352	120					
CRECHES	HAB POUR 1	1000	1000	5000			1000											
ECOLE MATERNELLE	HAB POUR 1																	
ECOLE MAT.	ECOLE MAT.																	
ECOLE PRIMAIRES	HAB POUR 1			4000	5000													
ECOLE PRIM.	ECOLE PRIM.																	
GARAGE, PARKING		500	250	400	400	270	200	180	500									
PAYS		ALLEMAGNE EST	BULGARIE	HONGRIE	POLONGE	ROUMANIE	TCHÉCOSLOVAQUIE	URSS	YUGOSLAVIE	FINLANDE	PAYS-BAS	JAPON	LIBERIA	CHINE				
UNITÉ CHOISIE		NORME	HYPODROME	TEZANPOLONA	PREZYMRZE	TUGUNA II	LUNK IV	SOZISE	ALLENHOGST	ZALENKA	IMPOLA	EMERLOROD	HIRAKATA	NIMBA	WUANG	WUANG	WUANG	WUANG

plans de Tapiola (Finlande), de Zajednice (Yougoslavie) et de l'Hypodrome (Bulgarie) font montre d'une recherche dans la distribution des volumes. Certains projets qui font partie de la documentation relative à l'habitat sont nettement plus intéressants (en URSS notamment).

2. Circulation et espaces libres.

Il semble que les exigences de la séparation du trafic soient mieux comprises. Mais on voudrait voir plus systématiquement les voies d'accès carrossables aux immeubles faire le tour de ceux-ci et laisser de vastes espaces entièrement libres pour les enfants, en réservant soigneusement les terrains de jeux des plus grands.

3. Parkings et garages.

Selon qu'on se trouve dans des pays à économie dirigée où les automobiles particulières n'ont pas dépassé un nombre déraisonnable, ou dans les pays à économie libre où le commerce des automobiles, dépassant sans mesure les besoins réels, mène à la ruine d'innombrables possesseurs de voitures et encombre les routes trop étroites d'un trafic inutile, ce problème de garages et du parking est traité différemment. Bornons-nous à signaler que les normes d'Europe occidentale sont approximativement les suivantes:

Suède: une place par appartement dont la moitié en garages couverts, l'autre moitié en places de stationnement. Autres pays: deux places pour trois appartements ou une place pour 100 m², dont le tiers en garages, deux tiers en places de stationnement.

L'emplacement nécessaire est donc considérable. Il équivaut au quart environ de la surface habitable brute, sans les chaussées; il est donc fréquemment nécessaire de disposer les garages sur plusieurs niveaux.

4. Equipement collectif.

L'équipement semble avoir atteint partout un degré très satisfaisant. Crèches, écoles maternelles, écoles secondaires, boutiques, artisanat, salles de réunions sont disposés parfois très heureusement. Les surfaces réservées sont généreuses et les édifices souvent très intéressants.

5. Densité, taux d'occupation.

Il saute aux yeux une fois de plus que la densité chiffrée par habitant à l'hectare est une indication vague, qui prête à confusion. Elle ne donne aucune précision quant aux volumes construits puisqu'elle laisse subsister une inconnue: la surface habitable par personne. Nous lui préférons donc la notion de l'indice d'utilisation KH qui est le rapport entre la surface habitable totale (surface construite multipliée par le nombre d'étages habités) et la surface de la parcelle mesurée jusqu'à l'axe des artères qui pourraient la border (avec un maximum de 6 m.).

Un examen plus approfondi des unités que nous avons analysées montre déjà une variation relativement considérable des indices d'utilisation rapportés aux parcelles occupées par les immeubles résidentiels puisque ce taux varie de 0,43 (Pays-Bas) à 0,83 (Pologne). Mais ce taux à son tour ne donne qu'une idée insuffisante de la densité réelle s'il n'est pas complété par une seconde indication: L'indice KT de l'occupation par rapport à l'ensemble du territoire affecté à l'unité d'habitation, comprenant dès lors

les parcs affectés à la récréation, les surfaces d'eau, les terrains communautaires, en un mot le territoire total. Ce deuxième indice KT varie dès lors dans des proportions énormes puisqu'il descend à 0,14 en Finlande, à 0,3 en Bulgarie, alors que nous sommes portés à croire qu'il s'identifie avec le premier indice KH dans les pays qui n'indiquent pas de plus vaste territoire. Ce qui reviendrait à concevoir finalement de vastes régions occupées avec un indice de 0,5. Or, cet indice, à raison de 20 m² par habitant, se traduit par 250 habitants à l'hectare ou encore par 25000 habitants au kilomètre carré. C'est manifestement inadmissible.

Nous recommandons donc, pour les enquêtes à venir, d'établir très exactement ces deux indices KH et KT et de procéder par comparaison entre eux.

Les utiles comparaisons que nous avons pu faire auraient donc été plus fructueuses si nous avions possédé davantage d'éléments.

Elles n'en ont pas moins montré que les architectes sont engagés dans la bonne voie partout où ils ne perdent pas la mesure humaine par un excès de dimensions ou par une concentration trop forte.

Il n'est pas permis de douter que les travaux de l'UIA, de ses congrès et de ses commissions sont pour une large part dans cette heureuse évolution.

Expériences faites dans des pays en voie de développement

Il nous reste à parler de deux expériences faites en Afrique par des architectes français et suédois.

La ville de *Niamey* (Niger) disposée paradoxalement à une notable distance du fleuve Niger a entrepris une vaste opération de développement qui porte notamment sur un plateau dominant le fleuve au sud-est de la ville et où seront édifiés, outre les quartiers d'habitation, un certain nombre d'installations et de constructions telles que promenades et jardins publics, hôtels de tourisme. On remarquera les faibles densités qui sont respectivement pour ce terrain d'ensemble et pour l'habitation seule de 95 et de 130 habitants à l'hectare. Ces densités semblent à la mesure des conditions de vie sur place.

Les deux cités de *Nimba* et de *Buchanan* (Libéria) dont nous avons déjà parlé, ont fait l'objet de très intéressantes réalisations d'un groupe d'urbanistes suédois. Nous avons déjà dit l'intérêt du plan directeur des cités. La dis-

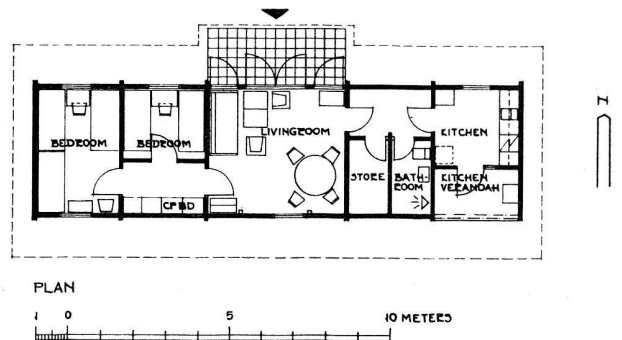
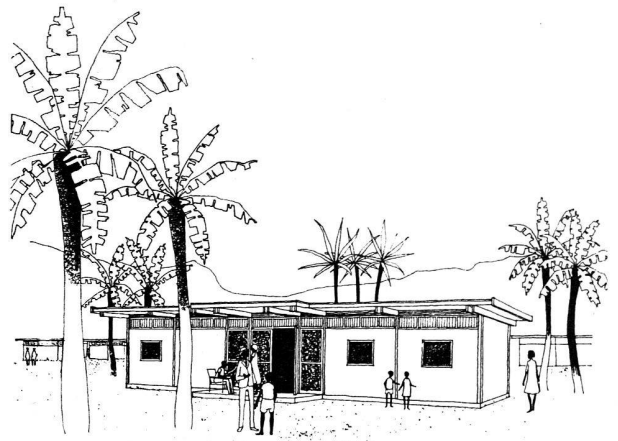


Fig. 28. Habitation type pour ouvriers indigènes à Nimba (Nigeria).

position des édifices résidentiels nous paraît à son tour logique et rigoureuse encore que la multiplication des pavillons de trois à quatre types seulement fasse naître une impression d'ennui que seule contrebalance la végétation tropicale. La construction est particulièrement dispersée avec 29 habitants à l'hectare.

Avec cette réalisation prend cependant corps, sous nos yeux, avec une richesse de documentation exemplaire, une forme authentique de cité nouvelle africaine dont l'exemple mérite d'être étudié avec le plus grand soin et dont il serait souhaitable que des enquêtes sociologiques approfondies nous donnent, ces années prochaines, une plus utile connaissance (fig. 28).

Expériences en matière d'habitation

Nous ne pensons pas devoir donner aux deux derniers chapitres l'importance des deux premiers et cela pour les raisons suivantes :

1. Le thème de l'habitation et celui des techniques de construction ont fait l'objet des congrès précédents de l'UIA, mais ne sont pas le thème du présent congrès.
2. L'abondance de matière présentée notamment par les pays d'Europe orientale, constitue une documentation de premier ordre qu'il sera précieux de consulter et dont nous avons tenté de donner un aperçu dans le tableau N°2. En donner un commentaire serait – nous semble-t-il – nous orienter dans une voie où d'autres sont mieux outillés que nous pour éveiller l'intérêt et provoquer d'utiles réactions.

A dire vrai, la misère est telle dans certaines parties du monde qu'il peut paraître vain de se demander quelles techniques pourraient être appliquées lorsque tous les moyens font défaut...

Il est pourtant remarquable que cette situation de départ est souvent moins dramatique que celle que provoque le mauvais usage de certains matériaux. La forme la plus efficace d'aide à apporter est donc avant tout celle qui consiste à donner aux habitants des conseils pour la mise en œuvre des matériaux simples qui sont à portée: terre, bois, bambous, tôles, amiante-ciment, agglomérés de ciment. Ces conseils devront veiller particulièrement à assurer l'isolation thermique par des matériaux de faible inertie et la ventilation par des solutions simples. Des moniteurs devront être formés; des coopératives pourront distribuer les matériaux ou prêter l'outillage nécessaire. Mais il faut garder à l'esprit que la plus grave pénurie, celle qui rend avilissante la vie dans les bidonvilles ou dans les favelas n'est pas celle des habitations, si désastreuse soit-elle, mais certainement celle de l'équipement urbain et que la première chose à faire sera dans tous les cas, de pourvoir au ravitaillement en eau potable et à l'évacuation des eaux usées, y compris leur épuration (car les pays d'Europe font aujourd'hui l'expérience désastreuse de la pollution des eaux publiques, par les égouts non régénérés), à la distribution de courant électrique, et à la construction de chemins de dévestiture décentes.

Il n'est pas interdit dès lors de penser à certaines techniques nouvelles qui pourraient se substituer aux techniques ancestrales ou les améliorer. C'est ainsi que la préfabrication à pied d'œuvre de panneaux porteurs en béton poreux mise au point au Libéria par les Suédois semble fort judicieuse. C'est ainsi également que la livraison de pièces d'ossatures préfabriquées comprenant portes et fenêtres ainsi que chevronnage, mais laissant à la construction traditionnelle le soin de fermer les vides et de couvrir le toit par les moyens du pays a fait également ses preuves depuis longtemps, notamment dans les programmes scolaires.

Il n'est sûrement aucune autre méthode à généraliser que celle de l'observation attentive et du bon sens. Elle devrait permettre de libérer l'homme de la pire misère concevable, celle du logis.

Conclusions

Nous avons passé en revue quelques-unes des meilleures expériences acquises dans les pays hautement industrialisés en matière de planification régionale, de construction d'ensembles résidentiels, de politique du logement et de techniques de constructions.

Toutes nos observations ont montré à l'évidence que les enseignements les plus valables, ceux qui ont en particulier le plus d'intérêt pour les pays en voie de développement sont ceux de la planification physique, de l'aménagement des territoires. Toutes les autres activités ne peuvent que s'inscrire dans les éléments de la structure conçue par l'aménagement.

C'est donc par quelques remarques concernant la planification que nous souhaitons conclure. Nous empruntons les premières au rapport de nos amis hollandais:

«La planification est manifestement une opération rationnelle, mais la pensée et l'exécution rationnelles ne commencent que lorsque la planification accepte comme points de départ un certain nombre de données pouvant être elles-mêmes absolument irrationnelles.»

C'est pourquoi la planification doit «approcher les problèmes de la façon la plus large possible», se rappeler que le plan, si étendu soit-il, fait toujours partie d'une unité spatiale plus vaste à laquelle il doit s'intégrer, «tenir compte de l'histoire, de la culture et des particularités psychologiques et physiques de la population», afin de «créer un milieu où l'homme puisse vivre».

La planification, doit «utiliser au maximum les conditions naturelles existantes» et se rappeler que «tout bon plan est unique et ne peut servir de modèle à aucun autre».

«La recherche socio-économique ne doit pas être là pour de seules enquêtes préparatoires... mais les enquêteurs doivent demeurer intéressés aux travaux.»

Un plan, en fixant des structures, doit leur laisser «un caractère assez ouvert pour choisir entre plusieurs possibilités en ce qui a trait aux détails».

Enfin, il est indispensable d'instituer «un organisme qui coordonne les tâches préparatoires... ait (si possible) la libre disposition des terrains et jouisse d'une certaine mesure d'autorité relative à leur affectation».

Ces excellents principes nous paraissent valables où que ce soit dans le monde. Les Nations Unies, pour leur part, se sont penchées sur les problèmes et, dans le rapport que nous avons déjà cité, étudient les formes que pourrait prendre l'assistance aux pays en voie de développement. Il nous semble nécessaire d'apporter quelques vues complémentaires à ces pages. Tout y est, en effet, décrit comme si le monde se divisait en pays susceptibles d'apporter une aide et en pays susceptibles d'en recevoir. Cette vision est manifestement trop simpliste. Innombrables sont les pays où vivent à la fois des collectivités prospères et des populations misérables et que des circonstances particulières empêchent apparemment de mener à bien le développement de leurs propres régions arriérées.

Une tâche urgente ne serait-elle pas de déceler et de dénoncer les causes de ces inégalités et des inhibitions qui semblent en amener la persistance? Ne saurait-on y parer par les moyens qui sont précisément ceux de nos congrès: prise de conscience de l'interdépendance de plus en plus totale des régions entre elles; information étendue des plus larges couches de la population; appel à la collaboration des élites; éducation des masses laborieuses?

Puisque l'architecte ambitionne la responsabilité du cadre et des conditions dans lesquelles se déroulent les activités et les loisirs des hommes, il n'a droit à aucun repos aussi longtemps que ce cadre et les conditions seront ce qu'elles sont. Une rencontre consacrée par l'UIA à l'architecture dans les pays en voie de développement ne peut prétendre à un succès plus grand que celui de faire naître à l'échelle nationale d'abord et à l'échelle mondiale ensuite, une solidarité agissante, basée sur une forte connaissance des problèmes, mais aussi sur le respect de la dignité humaine.